REPUBLIQUE DE GUINEE MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE PRE-UNIVERSITAIRE ET DE

L’ALPHABETISATION

# Service de Modernisation des Systèmes d’Information (SMSI)

*Email :* [*dsi.mepua@gouvernement.gov.gn*](mailto:dsi.mepua@gouvernement.gov.gn)

***Tel: 224 622 22 65 38***

***Conakry, le 17 Mai***



**Le Chef de Service**

**A**

**Monsieur la Rapporteuse spéciale sur le droit à l’éducation**

**Objet : Contribution : L’IA dans l’Education**

L'intelligence artificielle (IA) peut jouer un rôle crucial dans le domaine de l'éducation, surtout lorsqu'elle est utilisée de manière à respecter et à promouvoir les droits humains, en particulier le droit à l'éducation. Voici comment l'IA peut être intégrée dans l'éducation en mettant l'accent sur les droits humains :

**1. Accessibilité et Inclusion**

L'IA peut contribuer à rendre l'éducation plus accessible et inclusive. Par exemple, des outils d'apprentissage adaptatifs peuvent personnaliser les expériences d'apprentissage pour répondre aux besoins individuels des étudiants, y compris ceux ayant des handicaps. Les technologies de reconnaissance vocale et les traducteurs automatiques peuvent également aider les étudiants non natifs ou ceux ayant des troubles de l'apprentissage.

**2. Personnalisation de l'Apprentissage**

Les systèmes d'IA peuvent analyser les performances et les préférences des étudiants pour offrir un enseignement personnalisé. Cela permet à chaque élève de progresser à son propre rythme, renforçant ainsi l'équité et donnant à chacun la chance de réussir.

**3. Réduction des Inégalités**

L'IA peut aider à identifier les lacunes dans les systèmes éducatifs et proposer des solutions pour y remédier. Par exemple, en utilisant des données pour détecter les écoles ou les régions où les ressources sont insuffisantes et en orientant les investissements de manière plus efficace.

**4. Support aux Enseignants**

Les outils d'IA peuvent alléger la charge administrative des enseignants, leur permettant de se concentrer davantage sur l'enseignement et le soutien aux élèves. De plus, l'analyse des données par l'IA peut fournir aux enseignants des informations précieuses sur les progrès et les difficultés des élèves, facilitant ainsi une intervention plus rapide et plus efficace.

**5. Promotion des Droits et de l'Éthique**

Il est essentiel de s'assurer que l'utilisation de l'IA dans l'éducation respecte les droits humains et les principes éthiques. Cela inclut la protection de la vie privée des étudiants, l'évitement des biais dans les algorithmes, et la garantie que les technologies ne renforcent pas les inégalités existantes.

**6. Formation et Sensibilisation**

Pour que l'utilisation de l'IA soit fondée sur les droits humains, il est crucial de former les enseignants et les responsables de l'éducation à ces nouvelles technologies. Cela inclut une sensibilisation aux questions éthiques et aux meilleures pratiques pour utiliser l'IA de manière responsable et équitable.

**Conclusion**

L'intégration de l'intelligence artificielle dans l'éducation offre de nombreuses opportunités pour améliorer l'accès, la qualité et l'équité de l'éducation. Cependant, pour que ces technologies soient vraiment au service de la mise en œuvre du droit à l'éducation, il est indispensable de les utiliser dans le respect des droits humains, en veillant à ce qu'elles soient déployées de manière éthique et inclusive. En prenant ces précautions, l'IA peut devenir un puissant outil pour réaliser le droit à l'éducation pour tous.

**M. Moussa MAGASSOUBA**